

Nombre de membres élus au Bureau : 53	Membres en fonction : 53	Membres présents : 35	Absent(s) excusé(s) : 12	Absent(s) : 6	Pouvoir(s) : 4
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 13 octobre 2020

Vote(s) pour : 39

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Lundi 19 octobre 2020,**

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK

Point n°2020-10-19-BD-13 :

**Subventions pour des travaux sur la copropriété "Bernadette" située 1-3 rue du Béarn à Metz-Borny.**

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Bureau,

Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 17 février 2020, adoptant le 3<sup>ème</sup> Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025 de Metz Métropole, et notamment les fiches actions n°13 « *Poursuivre et Intensifier la réhabilitation du parc privé* » et n°14 « *Instaurer un suivi et un accompagnement des copropriétés fragiles et dégradées* »,

VU le règlement particulier d'intervention en matière de politique locale de l'habitat approuvé par délibération du Bureau en date du 10 février 2020,

VU la participation de l'ANAH à hauteur de 1 564 280 € pour la réalisation de travaux concernant l'échafaudage, le ravalement de façade et l'isolation thermique par l'extérieur, la toiture, la ventilation et le désamiantage, sur la copropriété "Bernadette", située 1-3 rue du Béarn à Metz-Borny,

VU le montant global des travaux subventionnables qui s'élève à 2 027 840 €,

VU le courrier de l'ANAH en date du 11 décembre 2019 actant un soutien financier de l'organisme en question à hauteur de 71 087 €, pour la réalisation de travaux concernant l'installation de quatre portes à sécurité renforcée et de systèmes de contrôle d'accès, sur la copropriété "Bernadette", située 1-3 rue du Béarn à Metz-Borny,

VU le montant global des travaux subventionnables qui s'élève à 71 087 €,

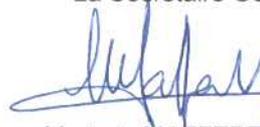
DECIDE de participer financièrement aux travaux concernant l'échafaudage, le ravalement de façade et l'isolation thermique par l'extérieur, la toiture, la ventilation et le désamiantage sur la copropriété "Bernadette" située 1-3 rue du Béarn à Metz-Borny, à hauteur de 15% du montant des travaux subventionnables, plafonné à 1 500 € par logement, soit 141 000 € au maximum,

DECIDE de participer financièrement aux travaux concernant l'installation de quatre portes à sécurité renforcée et de systèmes de contrôle d'accès sur la copropriété "Bernadette" située 1-3 rue du Béarn à Metz-Borny, à hauteur de 15% des travaux subventionnables, soit 10 663 € au maximum, comme suit :

Type de Travaux	Adresse immeuble	Montant des travaux subventionnables	Subvention Metz Métropole
Echafaudage, ravalement de façade et isolation thermique par l'extérieur, toiture, ventilation, désamiantage	1-3 rue du Béarn METZ-BORNY	2 027 840 €	141 000 €
Installation de quatre portes à sécurité renforcée et de systèmes de contrôle d'accès	1-3 rue du Béarn METZ-BORNY	71 087 €	10 663 €

DECIDE d'affecter 151 663 € sur l'autorisation de programme 2020 de 2 000 000 € (chapitre 204) consacrée au logement pour financer les travaux précités,  
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à ces opérations.

Pour extrait conforme  
Metz, le 20 octobre 2020  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

  
Marjorie MAFFERT-PELLAT



**Résumé de l'acte**  
**057-200039865-20201019-10-2020-BD13-DE**

**Numéro de l'acte :** 10-2020-BD13  
**Date de décision :** lundi 19 octobre 2020  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Subventions pour des travaux sur la copropriété "Bernadette" située 1-3 rue du Béarn à Metz-Borny  
**Classification :** 7.5 - Subventions  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 21/10/2020  
**Numéro AR :** 057-200039865-20201019-10-2020-BD13-DE  
**Document principal :** 99\_DE-13.pdf

**Historique :**

21/10/20 10:35	En cours de création	
21/10/20 10:36	En préparation	Catherine DELLES
21/10/20 11:05	Reçu	Catherine DELLES
21/10/20 11:05	En cours de transmission	
21/10/20 11:06	Transmis en Préfecture	
21/10/20 11:08	Accusé de réception reçu	